



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



N° d'entreprise : **0402 335 214**

Nom

(en entier) : **GARSOU-ANGENOT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Abot 5 - 4890 THIMISTER-CLERMONT**

Objet de l'acte : **Nomination administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2025 :

1. Nomination d'administrateurs

L'assemblée désigne comme nouveaux administrateurs :

• La société SPIN 111 SRL, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 1002.244.778, dont le siège social est situé Place des Giroflées 6 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve, représentée par Monsieur Pierre JOLY, Administrateur

• Monsieur Michel HORN, domicilié Outrewarche 85A à 4750 ROBERTVILLE

• La société DGMH SRL, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0542.531.688, dont le siège social est située Rue Coloster 42 à 4650 Herve, représentée par Monsieur David GRAITSON, Administrateur

Leurs mandats seront exercés pour une durée de 3 ans. Leur premier mandat débute immédiatement et se terminera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028 qui approuvera les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2027.

Les mandats de la société SPIN 111 SRL et de Monsieur Michel HORN seront rémunérés, tandis que celui de la société DGMH SRL sera exercé à titre gratuit.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée Générale charge la SRL FAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de ces décisions.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2025 - Annexes du Moniteur belge